



La location solidaire

LOUER VOTRE
LOGEMENT
EN TOUTE
TRANQUILLITÉ



SÉCURITÉ

AVANTAGES FISCAUX

AIDES FINANCIÈRES

Propriétaires, vous cherchez le meilleur compromis pour louer votre logement en toute simplicité et de façon totalement sécurisée ?

**N'hésitez plus, optez pour
la location solidaire et bénéficiez
de nombreux avantages.**



**DÉMARCHE
SOLIDAIRE**



**TRANQUILLITÉ
DE GESTION**



**SÉCURISATION
DE LA LOCATION**



**AVANTAGES
FINANCIERS**

Qu'est-ce que la location solidaire ?

En louant solidaire, vous confiez la gestion de votre bien à une Agence Immobilière Sociale (AIS) par la signature d'un mandat de gestion. Votre logement sera proposé à des ménages modestes du territoire, à un loyer abordable.

Comme toute agence immobilière, l'AIS assure pour vous la gestion courante de votre location (rédaction du bail, réalisation de l'états des lieux, quittancement et encaissement des loyers...). Mais ce n'est pas tout ! L'AIS assure également pour vous une gestion locative adaptée à vos locataires.

Ce dispositif agréé, totalement sécurisé, est soutenu par la Métropole Nice Côte d'Azur et l'État. Il vous permet par ailleurs de bénéficier de nombreuses garanties et avantages financiers.



Une équipe de professionnels agréés qui vous accompagne



Conseils gratuits :

visite et simulations financières sur le niveau de loyer, vos avantages fiscaux et financiers



Accompagnement pour les démarches administratives :

conseils et montage de dossiers



CHOISISSEZ LA TRANQUILLITÉ

Vos locataires bénéficient d'une **gestion locative de proximité** pendant toute la durée du bail : sensibilisation sur la bonne gestion du logement, sur leurs droits et devoirs en tant que locataires ainsi que sur leurs démarches administratives.

Choix des locataires : ne vous souciez plus de trouver des candidats pour votre logement, votre mandataire s'en occupe pour vous !



CHOISISSEZ LA SÉCURITÉ

- **Garantie de loyers impayés**
- **Prise en charge des dégradations** constatées à la sortie d'un locataire
- **Dispositif gratuit**

Le saviez-vous ? Vos **frais de gestion et d'assurances** sont **déductibles** de vos revenus fonciers !



CHOISISSEZ LA RENTABILITÉ

Pour bénéficier des avantages suivants, vous vous engagez pour minimum 6 ans en signant une convention avec l'ANAH.

- **Déduction fiscale de 85%** de vos revenus locatifs avec le dispositif fiscal « Louez Abordable »
- **Versement d'une prime dédiée** pour les propriétaires s'engageant sur la location solidaire
- **Aides financières pour les travaux** d'économie d'énergie et/ou de remise en état afin de valoriser votre patrimoine immobilier.



Prenons l'exemple de **Paul, propriétaire solidaire depuis 3 ans**

Paul est propriétaire d'un logement 3 pièces de 60 m². Il a fait le choix de la location solidaire en confiant son bien à une AIS via la signature d'un mandat de gestion. Son logement est loué, à un loyer modéré, à des personnes dont les revenus sont inférieurs à un plafond.

BILAN ANNUEL DE PAUL

Loyers annuels (hors charges)	▶ 6 660 €
Déduction fiscale grâce la location solidaire	▶ 5 000 €

Revenus
fonciers
imposables



875 €
avec la
location
solidaire



6 600 €
sans la
location
solidaire

Paul est ravi, car non seulement il a accompli un acte de solidarité, mais il a gagné de l'argent.

Comme Paul, faites le choix de la location solidaire en toute sérénité. **Vous aurez la garantie de louer toute l'année en toute sécurité !**



QUI CONTACTER ?

3 Agences Immobilières Sociales (AIS) agréées par l'État sur la Métropole.

Prenez contact pour des conseils gratuits et sans engagement

AGIS 06

9, av. Henri Matisse
Le Matisse - 06200 Nice
Tél. : 04 92 07 52 52
Mail : contact@agis06.fr
Site web : agis06.fr

HABITAT ET HUMANISME 06

136, bd des Jardiniers - 06200 Nice
Tél. : 04 93 51 47 16
Mail : Alpes-Maritimes@habitat-humanisme.org
Site web : habitat-humanisme.org

SOLIHA IMMOBILIER

2 bis, rue Cronstadt - 06000 Nice
Tél. : 04 93 80 76 26
Mail : contact@solihha06.fr
Site web : immo.solihha.fr